



Mardi 14 octobre 2008

**TABLE RONDE INTERNATIONALE
TRENTÉ ANS D'APPLICATION DE LA CONSTITUTION ESPAGNOLE**

Vendredi 17 et samedi 18 octobre 2008

A l'occasion du trentième anniversaire de la Constitution espagnole, l'Institut d'études ibériques et ibérico-américaines (IE2IA) – droit et politiques comparés (CNRS, UMR 6201), sous le patronage de l'Association française de droit constitutionnel et de l'Association des constitutionnalistes d'Espagne, organise, les **17 et 18 octobre 2008**, **une table ronde internationale, intitulée « Trente ans d'application de la constitution espagnole »**, à l'UFR de droit (salle du Conseil).

Rassemblant la plupart **des meilleurs constitutionnalistes d'Espagne**, elle sera une occasion privilégiée pour faire le point, non seulement sur l'application de la constitution espagnole (ses succès, mais aussi les problèmes qu'elle n'a pas ou qu'elle a mal réussi à résoudre), mais également sur l'évolution du droit constitutionnel contemporain.

En 1978, la constitution espagnole avait déjà retenu l'attention, non seulement parce qu'elle était le fruit d'une transition politique exemplaire, mais aussi à raison de son contenu : une constitution moderne, révélatrice de l'évolution du droit constitutionnel contemporain qui ne se borne plus à proclamer les droits fondamentaux reconnus aux acteurs juridiques et à régir le statut des principales institutions de l'Etat mais qui traite également de bien et d'autres aspects jusqu'alors largement absents des constitutions traditionnelles, comme par exemple, **les principes de base du fonctionnement des administrations ou les principes fondamentaux de l'organisation de l'économie.**

Contact presse : M. Pierre Bon, professeur de droit public, chercheur à l'IE2IA à l'UPPA, 05 59 40 80 39, pierre.bon@univ-pau.fr